



## Communiqué de presse

30 juillet 2021

# Un test de résistance montre la capacité des banques de la zone euro à faire face à un scénario macroéconomique dégradé

- Le ratio CET1 final moyen des quatre-vingt-neuf banques soumises à la surveillance prudentielle de la BCE dans un scénario défavorable sur trois ans est de 9,9 %, en baisse de 5,2 points de pourcentage par rapport au point de départ de 15,1 %
- Au total, trente-huit banques faisant partie de l'échantillon de l'ABE et cinquante et une banques de taille moyenne soumises à la surveillance prudentielle de la BCE ont été testées
- Les facteurs principaux de la diminution des fonds propres sont le risque de crédit, le risque de marché et la capacité à générer des revenus
- La BCE publie pour la première fois des informations spécifiques à des banques non couvertes par l'exercice conduit par l'ABE

La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour les résultats du test de résistance 2021, qui témoignent de la capacité de résistance du système bancaire de la zone euro face à des évolutions économiques défavorables. Le ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (*Common Equity Tier 1*, CET1) des quatre-vingt-neuf banques soumises au test de résistance se contracterait en moyenne de 5,2 points de pourcentage, de 15,1 % à 9,9 %, si celles-ci étaient exposées à des conditions macroéconomiques dégradées sur une période de tensions de trois ans. Le ratio CET1 est un indicateur essentiel de la solidité financière des banques.

Les quatre-vingt-neuf banques participantes sont toutes soumises à la surveillance prudentielle de la BCE. Parmi elles, trente-huit banques de la zone euro faisaient partie du test de résistance conduit par l'Autorité bancaire européenne (ABE) à l'échelle de l'Union européenne (UE) et cinquante et une banques étaient des établissements de crédit de taille moyenne de la zone euro. Ensemble, elles détiennent un peu plus de 75 % du total des actifs bancaires de la zone euro.

### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

## Un test de résistance montre la capacité des banques de la zone euro à faire face à un scénario macroéconomique dégradé

L'ABE a publié aujourd'hui [les résultats](#) (disponibles uniquement en anglais) des différentes banques ayant participé au test de résistance à l'échelle de l'UE. Ils comportent des données granulaires sur les trente-huit banques de la zone euro faisant partie de l'échantillon. Pour la première fois, la BCE publie également certaines [informations](#) relatives aux cinquante et une banques de taille moyenne qui ne faisaient pas partie de l'échantillon de l'ABE.

Le test de résistance n'a pas été un exercice sanctionné par une réussite ou un échec, et aucun seuil n'a été établi pour évaluer les banques. Les conclusions du test de résistance constitueront plutôt un élément du dialogue prudentiel continu.

La situation des banques était meilleure au début de l'exercice qu'il y a trois ans, mais la diminution des fonds propres à travers l'ensemble du système bancaire est ressortie à un niveau plus élevé, le [scénario](#) (anglais) étant plus sévère que celui utilisé lors du test de résistance 2018.

La contraction globale moyenne des fonds propres, à hauteur de 5,2 points de pourcentage, peut être ventilée comme suit. Le ratio CET1 moyen des trente-huit banques soumises au test de l'ABE a baissé de 5 points de pourcentage, de 14,7 % à 9,7 %. Les cinquante et une banques de taille moyenne uniquement testées par la BCE enregistrent quant à elles une diminution moyenne de leurs fonds propres de 6,8 points de pourcentage, de 18,1 % au départ à 11,3 %

Cet écart dans le scénario adverse s'explique principalement par le fait que les banques de taille moyenne subissent davantage les effets d'une baisse de la marge nette d'intérêts, des produits nets de commissions et du revenu des activités de marché sur l'horizon à trois ans.

[Les résultats](#) montrent également que le premier facteur de diminution des fonds propres est le risque de crédit, car le choc économique prévu par le scénario adverse entraîne des pertes sur prêts. En dépit de la capacité de résistance globale du système bancaire, de nouveaux défis sont nés de la pandémie de coronavirus (COVID-19). Les banques doivent faire en sorte de mesurer et gérer le risque de crédit de manière adéquate.

Pour une partie d'entre elles, le second facteur principal de diminution des fonds propres est le risque de marché, largement lié à la nécessité qu'elles ont eue de revaloriser entièrement de nombreux produits financiers. Les grandes banques, davantage exposées aux chocs liés aux fonds propres et aux écarts de crédit, en ont particulièrement subi les conséquences.

Le troisième facteur principal est la capacité limitée à générer des revenus dans des conditions économiques défavorables car, dans le scénario adverse, les banques subissent une baisse significative de leurs marges nettes d'intérêts, de leurs revenus sur les activités de marché et de leurs produits nets de commissions.

### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

## Un test de résistance montre la capacité des banques de la zone euro à faire face à un scénario macroéconomique dégradé

Le risque de crédit, le risque de marché et la capacité à générer des revenus sont trois questions essentielles au cœur du travail quotidien de surveillance prudentielle de la BCE.

### Intégration dans le processus de contrôle et d'évaluation prudentiels

Les contrôleurs bancaires tiennent compte de certains résultats qualitatifs du test de résistance, tels que l'actualité et l'exactitude des données et la qualité des informations, dans leur évaluation de la gouvernance des banques et de leur gestion des risques au titre du processus annuel de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process*, SREP).

L'incidence quantitative du scénario adverse du test de résistance est également un élément essentiel pour la fixation du niveau de recommandation au titre du pilier 2 (*Pillar 2 guidance*, P2G). La P2G est une recommandation prudentielle qui définit le montant de fonds propres que les banques devraient détenir pour être en mesure de résister à des situations de crise.

Conformément aux récentes orientations de l'ABE, la supervision bancaire de la BCE emploiera cette année une [nouvelle méthodologie pour fixer les P2G](#), qui comporte un cadre de répartition par « classes » et suit une approche en deux temps. Dans un premier temps, chaque banque sera assignée à une classe P2G sur la base de la diminution maximale de ses fonds propres CET1 cibles (*fully-loaded*) observée lors du test de résistance. Dans un deuxième temps, les contrôleurs bancaires détermineront la P2G finale dans les limites de chaque classe, ou au-delà de ces limites dans des cas exceptionnels, en fonction des spécificités de chaque banque.

Ainsi, bien que la P2G émise à l'intention de chaque banque ne puisse être définie à partir de la diminution de ses fonds propres lors du test de résistance, les détails fournis dans la nouvelle méthodologie doivent permettre une meilleure compréhension de l'utilisation des résultats du test de résistance dans le cadre du SREP. De plus, cette méthodologie supprime les planchers P2G mis en œuvre lors des précédents cycles SREP et donne lieu à des P2G raisonnables, y compris pour les banques présentant une forte contraction de leurs fonds propres. Par exemple, au cours du cycle prudentiel actuel, aucune banque ne devrait recevoir une P2G supérieure à 4,5 %.

Cette méthodologie est simple dans sa conception, mais elle assure une égalité de traitement et la cohérence, tout en permettant que les spécificités de chaque banque soient dûment prises en compte lors de la fixation du niveau final des P2G.

Afin de fournir un allègement temporaire des exigences de fonds propres et des contraintes opérationnelles pendant la pandémie de COVID-19, la BCE s'est engagée à autoriser les banques à

#### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

## Un test de résistance montre la capacité des banques de la zone euro à faire face à un scénario macroéconomique dégradé

opérer en deçà de leur P2G et de l'exigence globale de coussin de fonds propres au moins jusque fin 2022. La mise en œuvre de la nouvelle méthodologie P2G n'a pas d'incidence sur ce calendrier. La BCE souhaite accorder suffisamment de temps aux banques pour reconstituer leurs fonds propres si les niveaux de P2G augmentent.

**Pour toute demande d'informations, les médias peuvent s'adresser à M<sup>me</sup> [Esther Tejedor](#) (tél. : +49 172 5171280).**

### Notes

- L'échantillon final comprend cinquante et une banques de taille moyenne, et non les cinquante-trois banques annoncées lors du [lancement de l'exercice](#). En effet, deux banques initialement incluses dans l'échantillon ont été supprimées de l'exercice à la suite d'une fusion opérée au premier trimestre 2021.
- Certains établissements importants soumis à la surveillance prudentielle directe de la BCE n'ont participé à aucun des deux tests de résistance. C'est notamment le cas des filiales d'établissements importants étant déjà couverts par le test de résistance à un niveau de consolidation plus élevé. Une banque peut également être exclue du test de résistance lorsqu'elle participe déjà à un autre test de résistance au cours de la même période (dans le cadre d'une évaluation complète, par exemple) ou si elle est en cours de fusion ou de restructuration.
- Pour améliorer la comparabilité, l'ensemble des ratios CET1 mentionnés sont des ratios cibles (*fully loaded*), qui traduisent l'hypothèse que les banques satisfont déjà à l'ensemble des exigences de fonds propres réglementaires prévoyant des dispositifs transitoires.

#### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)